

Les chantiers à mener après Amoris laetitia

Fichermont - 11 octobre 2016

1. Chantier théologique et anthropologique :

Tenant compte des accents mis par AL, il nous faudra nous atteler - chacun à notre niveau à :

- 1.1. Approfondir la compréhension de la proposition chrétienne par rapport au mariage : les motivations et la pertinence humaine (anthropologique) de sa vision du mariage et de la famille - de sa vision de la sexualité, du corps, de la fidélité, de la fécondité
- 1.2. Approfondir la compréhension du mariage comme sacrement :
 - son ancrage dans l'Écriture et la tradition - avec cette insistance de AL sur « la manière de (re)lire les Écritures et la tradition » : en s'appuyant sur l'expérience de la rencontre effective des personnes et des cultures
 - ce que le mariage comme sacrement implique : du côté de Dieu, du côté du couple, du côté de la famille, dans la mise en œuvre de la sexualité
 - ce que cela engage comme témoignage, comme façon d'être parents, comme mission, comme enjeu social et citoyen
 - les enjeux spirituels et humains des 4 piliers du sacrement de mariage : liberté - indissolubilité - fidélité - fécondité
- 1.3. Avoir une réflexion en théologie morale fondamentale sur :
 - la responsabilité
 - le péché - ce qu'on appelle être en état de péché (mortel)
→ (cfr note : 336)
 - la gradualité comme apprentissage progressif compte tenu d'une histoire personnelle avec ses faiblesses et qu'elle est « habitée par les effets du péché »

- la conscience - et les procédures d'un jugement en conscience éclairée
- au plan canonique : ce qu'on entend par demande de nullité et ses règles

- Avec comme finalité de mieux présenter la proposition chrétienne en ces domaines comme motivante, « désirable » (AL 36)
- Avec comme destinataires : prêtres-diacres et AP / Couples-relais dans les UP / Accompagnants dans la préparation au mariage / Ecoutants...

2. La formation au discernement (dans la ligne de nos sessions « Discerner l'Esprit à l'œuvre en moi et dans ma communauté »)

2.1. Discerner l'Esprit à l'œuvre dans nos faiblesses

2.2. Bien articuler « normes et discernement » (= titre des n°304 à 306)

2.3. Se former à l'art d'accompagner avec liberté le discernement en conscience des chrétiens : à la fois en éclairant et en soutenant ce « *centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre* » (*Gaudium et spes*, n°16). Sans se « substituer » à la conscience (n°37)

3. Contribuer à la préparation lointaine au mariage auprès des jeunes :

- 3.1. Par rapport aux enfants : une catéchèse qui sensibilise à l'Evangile de la famille, aux appels évangéliques par rapport à la vie en famille, à la famille comme Eglise domestique
- 3.2. Education affective et sexuelle des jeunes dans l'école et dans les Pôles-jeunes des UP
- 3.3. Soutien aux parents dans leur mission éducative

4. La préparation au mariage : à revoir rapidement mais en coordination avec les autres diocèses...

- Quels contenus ?

- Quelle pédagogie différenciée suivant les parcours personnels ?
- Quelle durée 'raisonnable' ?
- Quelle part donner dans le parcours aux rencontres individuelles avec le couple - aux journées ou we avec d'autres couples - avec des accompagnateurs couples - avec le prêtre ?
- Travailler en collaboration avec les diverses formes de préparation au mariage qui existent déjà - voir s'il faut les repenser en partie ou en en créer d'autres
- Etre en lien avec le catéchuménat

5. Avoir des lieux d'écoute et d'accompagnement (délocalisés) :

- En collaboration avec ce qui existe déjà
- En créant des lieux ecclésiaux spécifiques

6. Le soutien aux couples (l'après mariage)

- Rencontres et temps d'approfondissement de la vie de couple
- Soutien à la mission des parents (vis-à-vis des enfants - des adolescents)
- Soutien à la mission de grands-parents
- Célébrer des réengagements de mariage
- Nourrir spirituellement les familles (rencontres interfamilles - célébrations de familles - we paroissiaux ou autre - Dimanche autrement

7. Soutien aux couples et aux conjoints en situation de fragilité ou en difficulté

- Cfr les lieux d'écoute
- Formation à cette écoute spécifique et à l'accompagnement pastoral pour ministres ordonnés et laïcs
- Y appeler davantage de diacres permanents ?

- Favoriser ce que AL appelle une pastorale d'« intégration »
- Une clarté des pasteurs (et des chrétiens) sur les distinctions entre séparation - divorce civil - remariage civil et les différences de situations canoniques qui s'ensuivent
- Une clarification au plan des évêques de ce qui est possible au plan ecclésial dans ces situations diverses : comme démarche de célébration - comme possibilité d'accès au sacrement - comme mission confiée dans la communauté à ces personnes
- Idem en ce qui concerne les personnes ou couples homosexuels - et autres situations spécifiques

8. Une sensibilisation à la solidarité avec les familles en difficulté :

- Développer une attitude d'accueil de tous chez les pasteurs et dans les communautés
- Développer le souci des familles en situation de précarité - les familles immigrées - les réfugiés - les familles monoparentales
- Contribuer à la conscientisation de nos responsabilités politiques à tous comme chrétiens dans : la politique familiale - la conception des conditions de travail en lien avec la famille - la politique économique et fiscale - l'enseignement - les soins de santé - les crèches etc...
- Collaboration avec ceux qui partagent ce souci et ces priorités dans l'associatif - l'interconvictionnel - l'interreligieux

On ne va pas tout embrasser en même temps : il faudra établir des priorités. Mais il est important que ce ne soit pas l'affaire de « spécialistes » : c'est aussi une conversion du Peuple de Dieu tout entier à laquelle nous avons tous à contribuer.

Nombreux sont les acteurs en ce domaine : enseignants - animateurs scolaires - visiteurs de malades - aumôneries hospitalières - aumôneries de prison - catéchuménat - catéchèse - mouvements de toutes sortes - communautés nouvelles et anciennes...

Le Service de la pastorale des couples et des familles a et aura à porter des missions spécifiques à déterminer progressivement.

+ JLH
11.10.2016